



Procès-verbal

Assemblée générale des parents de l'école de l'Aquarelle
tenue le mercredi 26 août 2024

ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée générale des parents est ouverte par Mme Marie-Eve Larose, directrice de l'école de l'Aquarelle, à 18h00.

2. Informations de l'école

Mme Larose informe les parents des modalités de l'école pour l'année scolaire 2024-2025.

3. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Mme Cindy Vallon préside l'assemblée et Mme Valérie Boisvert, à titre de parent, est désignée par les parents comme secrétaire de l'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Tanya Savard-Saucier propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 20 septembre 2023

Mme Joëlle Lauzon propose d'adopter le procès-verbal du mercredi 20 septembre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation de parents (OPP).

Mme Larose explique aux parents les rôles et fonctions des instances suivantes et répond aux questions des membres.

7. Conseil d'établissement

7.1 Présentation du rapport annuel 2023-2024

Mme Larose présente le rapport annuel 2023-2024 et répond aux questions.

7.2 Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

7.2.1 Désignation d'un président d'élection et d'un scrutateur

Mme Cindy Vallon agit en tant que présidente d'élection et Mme Claudine Benoit agit en tant que scrutatrice.

7.2.2 Détermination du nombre de postes en élection

- Quatre postes de 2 ans
- Membres substitués



7.2.3 Mise en candidature

Les candidats exposent brièvement leur intérêt à être membre du conseil d'établissement.

Puisque le nombre de candidats est plus grand que le nombre de postes ouverts, un vote secret est mis en place.

7.2.4 Élection des représentants des parents

Mme Sophie Maignan	se propose
Mme Cindy Vallon	se propose
Mme Joëlle Lauzon	se propose
Mme Tanya Savard-Saucier	se propose
Mme Manon Leclerc	se propose
Mme Émilie Poirier	se propose

Mme Maignan, Mme Vallon, Mme Lauzon et Mme Savard-Saucier sont élues membres permanents, tandis que Mme Leclerc et Mme Poirier sont élues membres substitués.

7.2.5 Désignation des représentants des parents.

Les cinq parents suivants siégeront au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025:

- Mme Valérie Boisvert (2e année du mandat)
- Mme Sophie Maignan (1re année du mandat)
- Mme Cindy Vallon (1re année du mandat)
- Mme Joëlle Lauzon (1re année du mandat)
- Mme Tanya Savard-Saucier (1re année du mandat).

8. Comité de parents

8.1 Élection d'un(e) représentant(e) et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents

Mme Larose précise aux parents présents que le ou la représentant(e) au comité de parents doit être élu(e) parmi leurs représentants au conseil d'établissement et que la nomination d'un substitut est facultative. Elle indique aux membres que les procédures d'élection sont les mêmes que pour le conseil d'établissement.

Mme Leclerc se propose comme représentante du conseil d'établissement au comité de parents.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Organisme de participation des parents (OPP)

9.1 Décision de formation d'un OPP pour 2024-2025

Mme Larose précise qu'il y aura entre 5 et 8 rencontres durant l'année.

9.2 Détermination de la composition de l'OPP

On détermine que quatre parents pourront siéger au comité de l'O.P.P. cette année



9.3 Élection des membres de l'OPP

- Mme Claudine Benoit
- M. François Falloux-Morizet
- Mme Manon Leclerc
- Mme Tanya Savard-Saucier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

Aucune question.

11. Levée de l'assemblée générale

Mme Larose propose la levée de l'assemblée, il est 18 h 45.

11.1 Signature des formulaires pour les membres du conseil d'établissement.

Marie-Eve Larose, Directrice